

## → Présentation du contexte et tour de table

Eldjida Makhloufi (FICT) rappelle le contexte à savoir que les autorités américaines ont fait part de possibles mesures d'assouplissement concernant l'exigence d'inspection sanitaire quotidienne pour les salaisons sèches.

La suppression de cette obligation d'inspection quotidienne en phase de maturation/séchage réduit de façon significative la charge pesant sur les services vétérinaires départementaux. Cette contrainte constituait jusqu'ici la principale barrière à l'exportation de salaisons françaises vers les Etats-Unis puisqu'aucun établissement français n'était en mesure d'être agréé.

Cette évolution devrait permettre d'envisager à terme l'agrément d'un certain nombre d'établissements de charcuterie/salaisonnerie intéressés par le marché américain.

Compte tenu de cette opportunité, La FICT a demandé à Ubifrance une étude avec 2 volets économiques et techniques et la mise en place d'une série d'actions permettant d'accompagner de façon structurée le retour de l'offre française (jambon sec et saucisson sec) sur ce marché.

L'objectif de ce groupe de pilotage est d'encadrer et de faire la coordination des différentes actions et entre les intervenants concernés (opérateurs, DDPP, DGAL, FAM, Ubifrance, Inaporc) afin de préparer aux mieux la mise aux normes des entreprises pilotes pour la mission d'audit des vétérinaires américains qui pourrait avoir lieu à la fin d'année 2011 ou plus probablement dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

**Tour de table** : J. Mérot (DGAL), H. Mataillet (Sal Polette), M. Plasse (Maison de Savoie), J. Condemine (Rochebillard et Blein), M. Peuziat (Henaff), P.E Brotelande (Consortium du Jambon de Bayonne), D. Rouault (Delpeyrat), Ubifrance (P. Clément, A. Bernard, I. Bineau), V. Looten (FAM), E. Makhloufi, S. Fuiet (FICT)

Jocelyn Mérot (JM) précise qu'il est encore en poste à la DGAL et qu'il doit prendre officiellement son poste à FAM à la fin du mois de mai 2011 en remplacement de Thomas Pavie qui est parti à Pékin en février dernier.

La DGAL gère les aspects sanitaires (la SDSSA suit les établissements agro-alimentaires et la SDASEI coordonne les aspects spécifiquement liés à l'export, notamment en lien avec les autorités sanitaires des Pays Tiers concernés). FranceAgriMer a en charge des missions d'ordre économique et accompagne notamment les entreprises dans leur démarche export en lien avec la DGAL.

JM rappelle succinctement le contexte et l'évolution de la réglementation USA, ainsi que les problématiques sanitaires concernant spécifiquement les salaisons sèches.

JM précise qu'il est important :

- d'avoir des objectifs chiffrés purement économiques : volume exporté, correspondance en euros..., associés à des indicateurs socio-économiques : nombre d'établissements concernés, nombre d'emplois concernés (emplois créés, emplois pérennisés)...

- de mettre en place un tableau de bord pour le suivi des objectifs visés
- de faire un travail documentaire pour la mise aux normes USA + traduction
- de préparer le séminaire qui pourrait avoir lieu en septembre en proposant une liste de questions précises au formateur. Les entreprises, qui ont suivi le séminaire par le passé, souhaitent que la formation soit moins généraliste et qu'il y ait un focus spécifique salaisons sèches.

L'objectif est de pouvoir déterminer les enjeux, de vérifier périodiquement si les objectifs sont atteints, d'identifier les points de blocage et de mettre en œuvre des solutions pour lever les points de blocage dans le cas où ils seraient identifiés. L'ensemble de ces données permettra à terme d'envisager de pérenniser certaines actions, et des dotations associées, et d'optimiser le système de priorisation.

Les échanges avec les entreprises présentes ont été très constructifs en particulier Henaff qui a depuis quelques années l'expérience USDA qui a rappelé qu'il faut se donner les moyens humains financiers pour accéder à ces marchés qui sont porteurs mais dont les exigences peuvent être un frein important et bien sûr une sensibilisation à la philosophie et l'esprit américain et un accompagnement au niveau des services vétérinaires départementaux. Henaff a créé 2 postes pour les besoins de son agrément USA : 1 poste pré-op et un poste d'auditeur interne.

### ➔ **Projet pilote d'agrément d'établissements**

Dans un premier temps, un travail va être mené avec quelques entreprises pilotes qui sont très motivées car les exigences américaines sont très strictes et coûteuses (Delpeyrat, Maison de Savoie, abattoirs, Pierre Oteiza). L'objectif à terme est de pérenniser le système qui sera mis en place et permettre l'ouverture à d'autres entreprises.

Dans un cadre plus large, la méthodologie qui sera mise en œuvre dans le cadre de ce groupe de travail pourra être utilisée pour d'autres produits et d'autres destinations.

### ➔ **Présentation de l'étude Ubifrance/FICT sur l'évaluation des enjeux commerciaux de l'exportation de salaisons sèches aux USA (par Ubifrance)**

- Premier maillon d'une séquence d'actions => étude du potentiel des producteurs français de produits de salaison sur le marché américain
- **Déroulement de la mission**
  - Mars/avril ➔ identification des interlocuteurs clés par le Bureau Ubifrance de New York
  - Mai 2011 ➔ déplacement de 2 semaines aux USA, multiplication des contacts pour y rencontrer 20 à 30 opérateurs : détaillants (GMS qualitatives, épiceries, fines), distributeurs, importateurs, restaurateurs, associations professionnelles, producteurs (en vue d'un complément de gamme)
  - Fin juin 2011 ➔ restitution de l'étude
- Recueil des attentes des entreprises françaises en vue de l'élaboration du cahier des charges
  - Exemples de demandes des entreprises évoqués pendant la réunion : quels sont les diamètres et format attendus ? produits entiers ou tranchés ? épaisseur de gras (gras de couverture) ? quels conditionnements ? ...
  - Intégrer également les circuits de distribution classiques, ne pas se focaliser que sur le qualitatif.

**Actions :**

- **Optimiser les forces des agents des DDPP déjà impliqués dans le suivi des établissements export USA (envisager une optimisation des ressources pour les autres destinations à terme)**
- **Encadrement et accompagnement des entreprises pilotes**
- **Organisation d'un séminaire de formation en septembre 2011**
- **FranceAgriMer diffusera une version actualisée de la réglementation USDA et enverra un programme prévisionnel de formation qui sera élaboré conjointement avec les futurs participants (entreprises et agents administratifs)**
- **Un audit blanc sera également organisé si possible conjointement entre FranceAgriMer, la DGAL et les DDPP**

Des dates seront proposées pour la prochaine réunion du Comité de Pilotage qui devrait se tenir en juin avec pour ordre du jour restitution de l'étude Ubifrance et point d'avancement des dossiers d'agrément, séminaire de formation...

\*\*\*\*\*